

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au directeur de l'École centrale des arts et manufactures, 2 novembre 1872](#)

# Jean-Baptiste André Godin au directeur de l'École centrale des arts et manufactures, 2 novembre 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

## Les relations du document

### Collection Correspondant.e.s

[École centrale des arts et manufactures](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation2 p. (262r, 263r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au directeur de l'École centrale des arts et manufactures, 2 novembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11157>

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [École centrale des arts et manufactures](#)

Lieu de destination 1, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris

## Description

### Résumé

Godin remercie le directeur de l'École centrale des arts et manufactures d'avoir signalé à son attention le 11 octobre 1872 trois anciens élèves de l'École aptes à remplir une fonction de direction industrielle dans les usines du Familistère - Pierre Gallais, Victor Martin et Victor Marchais. Occupé par ses devoirs de député, Godin demande au directeur d'encourager ces anciens élèves à lui écrire. Il indique qu'il consentirait à avancer 200 F à Victor Martin s'il pouvait s'entendre avec lui pour occuper un emploi.

### Notes

Monsieur Gauchet est identifié par Godin comme "Directeur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures".

## Mots-clés

[Compliments](#), [Emploi](#)

Personnes citées

- [Gallais, Pierre](#)
- [Marchais, Victor](#)
- [Martin, Victor](#)

Lieux cités

- [Versailles \(Yvelines\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom École centrale des arts et manufactures

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

ActivitéÉducation

BiographieGrande école d'ingénieurs française créée à Paris en 1829 par Alphonse Lavallée. Elle forme des ingénieurs généralistes. Elle est installée à Paris au 1, rue des Coutures-Saint-Gervais, puis rue Montgolfier (1884-1969) et elle déménage à Chatenay-Malabry (Yvelines) en 1969.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

---

Lundi 8 novembre 1878

~~X~~ Monsieur le Gouverneur G. Tardieu  
et de l'Assemblée nationale  
de la République.

Monsieur,

J'ai bien reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 octobre au sujet de l'assassinat de M. et Mme Gallais  
M. H. Gallais Pierre, Martine Victor et  
Marchais Victor. Je me crois volontairement  
en relation immédiatement avec M. H.  
Gallais et Martine, surtout comme certains  
affirment plus de capacités. Mais, je soi per-  
sonne affublée avant la réunion de l'Assemblée,  
je ne crois qu'une fausseur le faire que  
quand je suis à Versailles à moins  
que ces assassins ne consentent à  
m'écrire auparavant.

Si je n'en écris pas d'autre  
que francs à M. Martine, si après avoir  
écrit une fois je suis trouvez que l'ac-  
quisition convenable soit à complir pour  
les deux personnes établissemens.

263

Ne m'y envoit pas pour messe cérémoniale  
si ce que nous devons nos Messeuses à celles-ci.  
Mais dans les deux premières il faudra faire  
une attention pour montrer l'ordre de  
mon ordination à l'Évêque. Je ne prouve  
même pas plaisir de confier une messe  
à cette église, et vous c'est tout  
de m'en donner l'occasion à Paris.

Bonnez au prieur, l'abbé d'Amiens le  
2<sup>e</sup> octobre. L'assurance de ma  
considération la plus distinguée.

Cordialement  
G. D. J.